

URBANISME et PATRIMOINE

Récemment, de nombreuses façades du centre ville se sont faites une beauté. Les rénovations en pierre de tuffeau se sont multipliées : entrée de la ville vers Rochefort, sortie vers Montjean, bord de Loire de chaque côté du pont, ou même en plein centre certaines maisons chargées d'histoire. Cet été, une des plus anciennes maisons de Chalonnes, à proximité du Présidial, plusieurs mois en chantier, offre un résultat remarquable : couverture en ardoise naturelle, restauration des ouvertures en tuffeau, mise en valeur des nombreux remaniements de façade effectués au cours des âges, enduit à la chaux et sable de Loire, tout a été fait suivant les règles de l'art. Saluons l'action des propriétaires mais aussi les artisans qui ont exercé leur talent avec brio.

Ces restaurations valorisent sans conteste notre ville.

Les plans locaux d'urbanisme successifs démontrent cette volonté de préserver notre patrimoine avec sa zone Uc (secteur d'urbanisation ancienne dont la qualité architecturale est à préserver) et la création d'une zone Ucp, dans le périmètre de protection de l'église St Maurille, à très forte valeur patrimoniale. Pour cette bande étroite en bordure de Loire entre les Malpavés et St Vincent, les règles d'urbanisme sont strictes : *« hauteur de construction en harmonie avec l'environnement bâti existant, toitures à deux pans principaux à au moins 37° couvertes en ardoise, lucarnes et châssis de toiture en équilibre harmonieux avec la toiture, panneaux solaires interdits... »*.

Tout va donc pour le mieux sur le plan de l'urbanisme à Chalonnes ? Ne nous trompons pas, ces rénovations et ces bonnes intentions ne sont pas une garantie suffisante d'embellissement de notre paysage urbain. On peut par exemple, côté Loire, s'interroger sur certains permis de construire dont la compatibilité avec le PLU est discutable, constater de ci de là des murs de clôture hors hauteurs réglementaires, des maisons jamais terminées dont les matériaux bruts restent apparents, et que dire de ce petit immeuble parallélépipédique sans intérêt architectural, hérissé d'antennes de télévision sur la colline des Ligerais ? Tout cela est regrettable.

Mais les constructions ne sont pas le seul sujet de préoccupation. Si l'aménagement de la place de la mairie nous paraît plutôt une réussite, hors-mis l'emplacement de l'office de tourisme, la rénovation de la rue du Vieux Pont, dont on soutient la nécessité pour redynamiser le commerce, reste source d'inquiétude. Fort heureusement grâce à la vigilance du Conseil des Sages et à notre soutien, la place du Pilori qui devrait inviter à flâner et être lieu convivialité, devrait échapper de justesse aux voitures et aux conteneurs à ordures ! On était loin de fontaine et œuvre artistique rêvées par certains !

Formulons le vœu d'une prise de conscience à tous les échelons de la nécessité de préserver et de valoriser notre patrimoine. Les choix d'aujourd'hui sont pour longtemps. Ils ne laissent aucun droit à l'erreur.

Florence DHOMMÉ, Jean-Claude SANCEREAU, Betty LIMOUSIN

Alain MAINGOT, Gwénaëlle LAGADEC, Vincent LAVENET